

## Compte rendu du conseil municipal du mardi 08 septembre

---

Présents : Mmes et Mess. André ROMÉY, Patrice FEUGIER, Chantal ROZAND, Pascale GAUTRON, Damien DUBOUCHEZ-CHABERT, Violaine LAGIER, Camille PEYBERNES, Gilles GAILLARD, Christian GIROUD, Brigitte BRIEL

Absente : Patricia DHERBASSY

Secrétaire : Damien DUBOUCHEZ-CHABERT a été nommé.

1. Demande de certificat d'urbanisme pour un projet de construction près du parking de la salle polyvalente  
M. le Maire fait part aux membres du conseil municipal d'une demande de certificat d'urbanisme. Celui-ci a été transmis au service instructeur de la communauté de communes, à la Régie pour les équipements en eau et assainissement ainsi qu'à Enedis pour l'alimentation en électricité. Tous ces éléments permettront d'analyser plus en détail ce dossier.
2. Achat de terrain pour améliorer la visibilité à l'intersection du chemin des Collets et de la départementale  
M. KIRCHDORFER Sébastien est d'accord pour vendre à la commune environ 40 m<sup>2</sup> de terrain pour améliorer la visibilité. Un nouveau mur sera construit suite à cette opération. Le géomètre viendra par la suite métrer avec précision la surface de cette parcelle.
  - Le prix du m<sup>2</sup> : 100 €
  - Montant du mur avec grillage et déplacement de la végétation : 8201 € HT
3. Compte rendu de la rencontre avec la représentante de SFR et M. Antoine Nicolas du Parc du Vercors pour la pose d'une antenne au Faz.  
Suite à cette rencontre, une première position a été actée vers les réservoirs du Faz. Il reste encore à valider l'emplacement et à monter le dossier si cette solution est retenue. Nous avons beaucoup apprécié la présence de M. Antoine Nicolas du Parc du Vercors qui nous accompagne dans ce dossier
4. Compte rendu de la rencontre avec un représentant de l'AGEDEN pour du voltaïque  
Il ressort de cette rencontre que nos bâtiments sont mal positionnés pour cette opération.
5. Revêtement pour le tennis  
Un devis est demandé pour faire repeindre le terrain de tennis
6. Validation du choix de l'emplacement du biblio-frigo  
Le biblio-frigo sera placé près de l'abri scolaire. Le motif sera réalisé par M.CHARVET. Ce projet permettra un échange de livres.
7. Renégociation des assurances  
M. le Maire informe les membres du conseil municipal que suite à une renégociation des assurances de la voiture, des bâtiments et de la responsabilité juridique du maire, une réduction de 15% a été obtenue.
8. Convention de partenariat en faveur de la promotion et de l'efficacité énergétique  
Le Département de l'Isère souhaite accompagner les communes pour améliorer la performance énergétique des bâtiments. Une campagne d'isolation des combles perdues a donc été mise en place, en partenariat avec CertiNergy et Solutions. Une convention sera signée entre la commune et CertiNergy pour nous accompagner dans cette opération d'isolation des combles sur le bâtiment de l'école-mairie.
9. Le point sur l'avancement du projet du jardin de la cure  
Suite à la réunion de la commission qui suit le projet, les membres du conseil municipal ont apporté leurs idées concernant cette opération. Une estimation du montant des travaux sera réalisée. Des subventions sont demandées au Département, à la Région et à l'Etat (DETR) afin de pouvoir faire financer ces travaux à hauteur de 80%. Une provision sera inscrite au budget pour la préparation et la réalisation du projet. Cet aménagement comporte des parties en gazon, des chemins piétonniers, un stabilisé, des gradins, table de ping-pong, table, bancs, etc...
10. Courrier de Jocelyn Rozand  
Jocelyn Rozand propose d'organiser une cérémonie le 3 juillet 2021 afin de célébrer la 22<sup>ème</sup> année de l'inauguration du « square du 19 mars 1962 » qui permettra d'honorer le Souvenir d'Octave Blay, mort en Algérie à l'âge de 22 ans. Un avis favorable est donné pour cette cérémonie.
11. Modifications budgétaires seront nécessaires suite aux décisions prises.
12. Recouvrement en eau et assainissement  
M. Le maire informe les membres du conseil municipal du retard de paiement en eau et assainissement de ces dernières années.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.